



Huissier heberger gratuit

Par **Visiteur**, le **13/07/2023** à **18:28**

Bonjour

Mon fils a quitté mon domicile ou il était heberge a titre gratuit

Je ne sais plus où il vit

J ai des fois de ses nouvelles

A contracte des dettes

Si huissiers peuvent ils venir chez moi prendre mes meubles

Rien ne lui appartient

Ma maison est à mon nom ma voiture à mon nom il n à rien chez moi qui lui appartient

Aidez moi